

Montigny

notre commune



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La rénovation du village se poursuit !

Demain

Aujourd'hui

SOMMAIRE

2

RETOUR SUR

La soirée du 8 mars, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, les médaillés du travail...

4

AMÉNAGEMENTS

La façade de la mairie Picasso rénovée, fin des travaux de mutualisation des postes de police, fleurissement du parvis, travaux quartier Lalanne.

6

NATURE

Quand les oiseaux enchantent la ville

7,9

DOSSIER

La rénovation du village est en marche

10

ACTUALITÉ

Le 28 avril, place à la fête interculturelle !

11

VIE ASSOCIATIVE

L'actualité des associations ignymontaines

12

ÇA BOUGE

Des cours de théâtre dès 8 ans, l'art expliqué aux enfants...

13

HISTOIRE

La construction de l'A15

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Enquête publique sur la station d'épuration d'Achères, gare au démarchage abusif, nouvelle application santé, Sidaction...

N° 397 Avril 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, LNC (photo de p1),
Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Oma Jali lumineuse !

La chanteuse Oma Jali a fait chanter le Centre culturel Picasso à l'occasion de la soirée consacrée aux droits des femmes, le 8 mars dernier.



Nature en ville

Près d'une centaine d'Ignymontains ont assisté à la conférence sur la nature en Ville et à la présentation de la ferme pédagogique, le 26 mars dernier, au Centre culturel Picasso, en présence du Maire Jean-Noël Carpentier et de Casimir Pierrot, adjoint au maire en charge de l'Agenda 21, de l'Atlas de la biodiversité, de la ferme pédagogique et des technologies de l'information.



Un spectacle, 4 Molières

Deux comédiens et 4 Molières (la plus prestigieuse distinction au théâtre) étaient sur la scène du Centre culturel Picasso, samedi 23 mars. Un spectacle rempli d'émotions qui a réuni de nombreux Ignymontains.



Opération nature préservée

La classe de CEI de Madame Greliche, école Van-Gogh a organisé une opération « Nettoyons la nature » aux abords de la mairie Picasso, lundi 18 mars dernier.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, plusieurs élus du conseil municipal, Cécile Rilhac, députée du Val d'Oise, ainsi que le lieutenant Vincent Rouillard, chef du centre d'incendie et de secours de la commune, et son adjoint le lieutenant Ludovic Desriac, ont rendu hommage le 19 mars dernier aux victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



Les médaillés du travail à l'honneur

Vendredi 1^{er} mars, salle René-Char, une trentaine d'Ignymontains ont reçu leur diplôme du travail des mains du maire Jean-Noël Carpentier et de sa première adjointe, Jacqueline Huchin.

Cette distinction récompense l'ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans son travail. Ont été décernées des médailles argent (pour 20 ans de carrière), des médailles de vermeil (hommage à 30 ans de travail), des médailles d'or (décernée après 35 ans de services) et même quelques médailles grand or qui récompensent 40 ans de carrière. Toutes nos félicitations aux récipiendaires !





PARVIS PICASSO



Les massifs de végétaux sur le parvis Picasso, avenue Aristide-Maillol (devant l'Espace Nelson-Mandela) et allée Pierre-Boulez sont en cours de réaménagement. Des fleurs ont été plantées immédiatement devant l'entrée de la Mairie. Pour les autres massifs, des arbustes et plantes vivaces peu gourmands en eau et résistants à la chaleur sont privilégiés, compte tenu des températures relevées en été.

QUARTIER LALANNE



Rue Lucien Boxstaël

Dans le cadre du réaménagement du quartier Lalanne, l'enfouissement des câbles aériens et la requalification des rues Lucien-Boxstaël et Claude-Duhamel se poursuit. Les travaux devraient s'achever au cours de l'été, avec la pose de nouveaux candélabres, avant la plantation de nouveaux arbres à l'automne. Pendant les travaux, le stationnement reste interdit ainsi que la circulation des véhicules (hors secours) entre 8h et 17h.

ALLÉE SENGHOR



Des barrières en bois ont été aménagées pour interdire l'accès aux deux-roues motorisés à l'entrée de l'allée-Léopold-Sédar-Senghor. Des plots vont également être installés pour interdire le stationnement des véhicules devant l'allée, rue du Général-de-Gaulle.

POSTES DE POLICE



Les travaux de mutualisation des postes de police municipale et nationale sont terminés parvis Picasso. La signature officielle du règlement intérieur de cet accueil mutualisé s'est déroulée mardi 26 mars dernier, en présence du sous-préfet d'Argenteuil, Cyril Alavoine, du maire de la Ville, Jean-Noël Carpentier, du directeur interdépartemental de la police nationale, Frédéric Doidy, du commissaire de police nationale Olivier Keith, de Dalila Khorbi, adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention spécialisée, et d'agents des deux postes de polices. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (17h30 le vendredi). Le samedi, la police municipale reste joignable au 01 30 26 30 82 et la police nationale en composant le 17.



TRAVAUX À VENIR

Box à vélos

Deux nouveaux box à vélos seront installés en avril, en complément de ceux déjà présents, à l'angle de l'avenue des Frances et de l'avenue Aristide-Maillol à proximité du centre médical Les Sources.

Bibliothèque Georges-Brassens

L'agglomération du Val Parisis effectuera des travaux de rénovation à la bibliothèque Georges-Brassens. Il s'agit de travaux de reprise de quelques menuiseries extérieures pour lesquelles des infiltrations ont été constatées. Ces travaux, d'un montant de 20 000 €, devraient être réalisés avant l'été prochain.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

CHOISIR SA FIN DE VIE

Qui n'a jamais été ému face aux témoignages des proches de Vincent Lambert, de Vincent Humbert ou plus récemment de Line Renaud qui se bat pour le droit à mourir dans la dignité.

Évidemment, il s'agit là d'une question qui relève de l'intime et chacun y trouvera un écho particulier. Mais l'immense majorité des Français sont favorables à une évolution de la loi*.

La loi Claeys-Léonetti de 2016 permet d'endormir définitivement les malades incurables et en grande souffrance qui le souhaitent (si leur pronostic vital est engagé à court terme ou si l'arrêt des traitements est susceptible d'entraîner une souffrance insupportable). La sédation, cumulée à l'arrêt de toute alimentation et des traitements, impliquent une mort certaine mais qui peut prendre plusieurs jours amenant parfois à une survie temporaire difficile et douloureuse. Ce n'est pas tolérable. Et ce même si depuis 2005, la loi interdit aux actes médicaux d'être poursuivis par une obstination déraisonnable afin de sauvegarder la dignité du mourant (tout en dispensant des soins palliatifs pour soulager la douleur).

Beaucoup de Français vont en Belgique ou dans d'autres pays pour éviter cette situation et pour obtenir le droit à mourir. C'est bien que le système actuel n'est pas suffisant pour certaines pathologies. De plus, l'accès aux soins palliatifs reste imparfait, la formation sur ces soins limitée, les directives anticipées (que chacun d'entre nous peut rédiger) sont rares. Des annonces gouvernementales ont été faites pour mettre plus de moyens dans les soins palliatifs, j'espère qu'elles seront suivies d'effets.

Dorénavant il revient à l'assemblée nationale de mener les débats. Il ne fait aucun doute qu'ils seront vifs autour des conditions de cette « aide active à mourir ».

Libre à chacun de se forger sa propre opinion. J'espère que les débats au Parlement et dans les médias seront à la hauteur de l'enjeu. Je les espère dignes, responsables et bienveillants.

*83% des Français, selon un sondage Cluster17 pour le Point en octobre 2023, sont favorables à l'euthanasie (le médecin administre la substance létale), 67% favorables au suicide assisté (le patient administre lui-même la substance létale)



NATURE & PAYSAGE



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).

Quand les oiseaux enchantent la ville

Montigny-lès-Cormeilles abrite de nombreuses variétés d'oiseaux. 57 espèces différentes ont été recensées lors de l'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale en 2022. Zoom sur quelques oiseaux « patrimoniaux », c'est-à-dire rares ou menacés.



→ L'hirondelle de fenêtre

Elle mesure jusqu'à 14cm et peut atteindre 30cm d'envergure. Plus trapue que les autres hirondelles, elle est reconnaissable par l'élégance de son vol qui dessine un arc dans le ciel, sa couleur bleu-noir, son croupion blanc et sa queue courte. Comme son nom l'indique, elle est la plus citadine des hirondelles en établissant son nid sous les toits ou sur les bâtiments. Cet oiseau migrateur vit en colonie. « *Beaucoup de gens la confondent avec le martinet qui est un peu plus grand et tout noir. Comme lui, elle subit malheureusement de plein fouet la suppression des fermes et les ravalements de façade* », explique François Gross, délégué régional de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). « *Il est strictement interdit de détruire les nids, c'est un délit* », rappelle le spécialiste. Chacun peut agir en installant des nids artificiels et, surtout, en préservant les nids existants.

→ Le serin cini

En danger à l'échelle régionale et vulnérable à l'échelle nationale, ce petit oiseau gris-jaune possède un bec de granivore et une queue fourchue. Il fréquente les vergers, les forêts, les cimetières, parcs et jardins. « *C'est un oiseau qui chante très bien. On peut l'apercevoir dans les endroits très dégagés, plus facilement pendant la période de reproduction où il se met en évidence au sommet de poteaux électriques par exemple* », explique François Gross. En vol, cet oiseau sédentaire (présent toute l'année sur le territoire) plus petit que le moineau est identifiable à son croupion jaune.



Des perruches dans les arbres ?

Si vous avez déjà vu des perruches dans le ciel, vous n'avez pas rêvé. Depuis quelques années, des perruches à collier vivent toute l'année en Ile-de-France. Ce grand oiseau au plumage vert clair et au bec rouge possède un cri caractéristique et grinçant. « *Ces perruches se sont échappées de cages au départ, on les retrouve beaucoup autour des aéroports et elles se sont très bien acclimatées. Compte tenu de leur forte expansion, nous avons peur que cette espèce ne prenne le pas sur les autres mais aucune étude ne prouve que les perruches ont une influence forte* », souligne François Gross.



→ Le chardonneret élégant

Difficile de le confondre tant ce petit oiseau possède des couleurs étonnantes. Il est le seul à posséder une face rouge, blanche et noire. Son dos est brun clair, ses ailes sont noires, barrées d'une large bande jaune vif. On peut l'observer dans des milieux ouverts comme les friches. Il tire son nom des graines de chardon qu'il apprécie particulièrement. « *Il est tellement beau qu'il fait l'objet de trafic* », dénonce François Gross, « *pour le préserver dans la nature, il est important de maintenir des prairies sauvages. Les orties et les ronces constituent notamment de précieux refuges pour cet oiseau et d'autres qui peuvent ainsi rester à distance des prédateurs.* »

→ Les mésanges

La plus commune est la mésange charbonnière, reconnaissable à sa tête couleur charbon et à sa « cravate » noire sur son ventre jaune. « *Elle est très présente dans les parcs et sur les arbres* », constate François Gross. C'est un oiseau sédentaire, qui aime venir sur les mangeoires aménagées par les habitants. La mésange à longue queue se fait beaucoup plus rare mais a été observée à Montigny, dans les zones plus forestières. Rose, noire et blanche, elle se déplace généralement en petit groupe de branche en branche.

Mésange charbonnière.



Pour écouter le chant de chaque oiseau, scannez les QR code avec votre smartphone.

La rénovation du village est lancée !

Les travaux de réhabilitation du village sont en cours afin de redynamiser le haut de la commune. Zoom sur les principaux aménagements et les mesures prises pendant le chantier, présentés aux habitants lors d'une réunion publique le 25 mars dernier.



→ La rue de Cormeilles bientôt métamorphosée

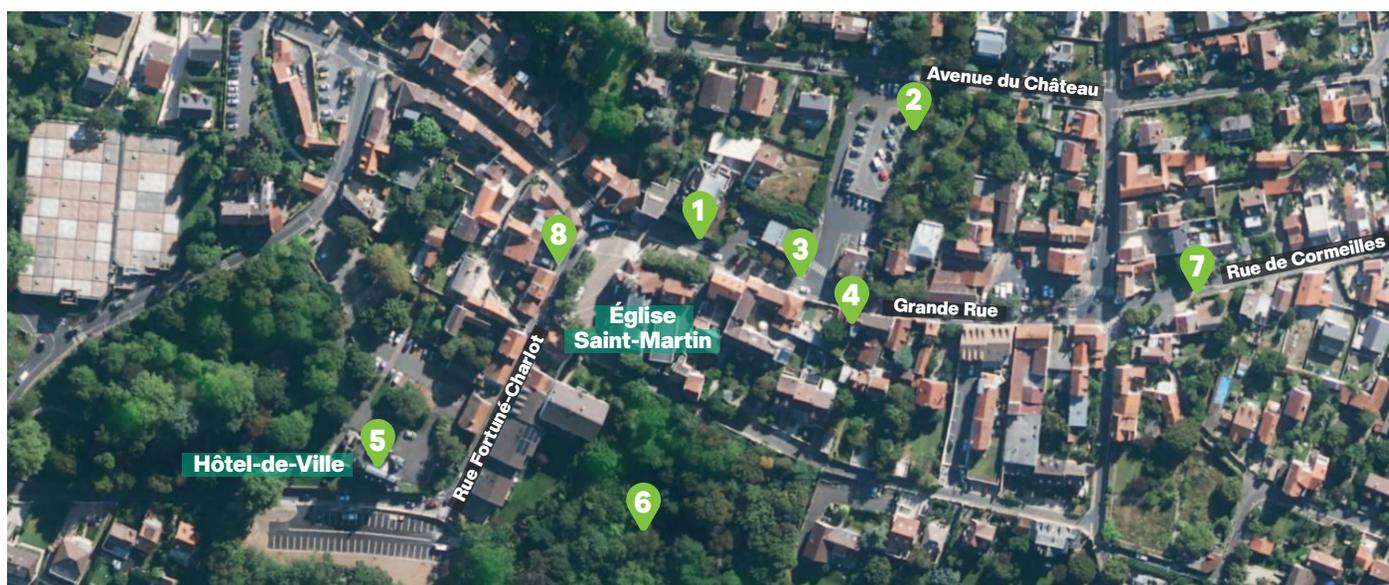
Testés depuis juin 2023, les deux feux tricolores rue de Cormeilles ont rempli leur objectif. Ils ont été expérimentés pour réduire le trafic « de transit », c'est-à-dire pour dissuader les usagers de circuler par le village pour contourner les grands axes. L'étude de circulation a révélé une baisse de 63% du trafic dans le sens Cormeilles-Montigny aux heures de pointe. Cette diminution du trafic s'élève à 46% sur une journée complète. Pour cette raison, la rue de Cormeilles sera réaménagée, avec maintien de l'alternat par feux tricolores. Les câbles électriques aériens seront enterrés, les trottoirs vont être élargis du côté Est de la rue. Les riverains continuent d'être consultés pour déterminer le profil final de la rue. Un petit parking de 6 places sera aussi créé au n°5 de la rue, avec des dalles de béton engazonnées pour désimperméabiliser les sols et des arbres seront plantés. Un stop sera également créé Grande Rue pour donner la priorité aux rues de Verdun et du Panorama et ainsi éviter l'encombrement du carrefour.

INFOS

Les travaux d'aménagement de la rue doivent débuter le 8 avril 2024, avec fermeture de la rue de Cormeilles (depuis les rues de Verdun d'une part et Massenet d'autre part) entre 9h et 17h en semaine. Il faudra alors emprunter la déviation mise en place, par la rue de Verdun. Les travaux doivent durer jusqu'au mois de juillet. Les bus seront aussi déviés durant cette période.



Les principaux aménagements du Village



1 et 2 →
Création de logements



3 → Création de commerces de proximité



4 → Rénovation de la chaussée, création de places de stationnement et plantations d'arbres



5 → Aménagement du musée de Montigny au RDC de l'Hôtel-de-Ville. Ouverture début 2025.



6 → Ouverture du jardin des Feuillantines au printemps 2024.



7 → Rénovation de la rue de Cormeilles et pérennisation de l'alternat par feux tricolores.



8 → Ouverture d'une micro-fole en septembre, Espace Corot, avec accès aux tableaux des musées nationaux.



→ Ouverture du jardin des Feuillantines

Le jardin des Feuillantines, d'une superficie de 6400m² - l'équivalent de la Source, ouvrira au public dans quelques semaines. Accessible 7 jours sur 7, cet espace arboré constituera un nouveau lieu de promenade et de détente pour les Ignymontains. Il sera traversé par une allée piétonne, éclairée la nuit, et comprendra des bancs et une zone de pique-nique ainsi que des panneaux pédagogiques pour observer la faune et la flore locales. Ce nouveau poumon vert au village sera accessible depuis la rue de Bellevue et le parking des Feuillantines rue Fortuné-Charlot.

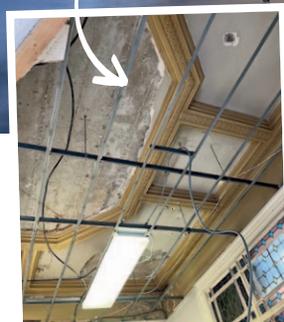


→ Grande rue : des nouveaux logements en 2026

C'est le plus important chantier au village, débuté en novembre 2023 et matérialisé par la présence de palissades sur une centaine de mètres. 105 logements en accession à la propriété seront construits par Les Nouveaux Constructeurs, dont six dans l'ancienne maison de retraite Le Castel, au n°8 Grande rue ainsi qu'au n°6 et au n°11 avenue du Château. Les logements, essentiellement des T2 et T3 mais aussi quelques T4 en accession libre, seront livrés début 2026, avec du stationnement privatif en sous-sol. Des commerces de proximité sont prévus en pied d'immeuble au niveau du 6-8 Grande rue. Le trottoir sera élargi du côté des constructions et une dizaine de places de stationnement devraient être créées. « Des arbres seront aussi plantés. L'enrobé de la chaussée Grande-rue sera refait mais après le chantier pour éviter notamment qu'il ne soit abimé par les engins de chantier », indique Hafid labassen, adjoint chargé des travaux, de la propreté des espaces publics et de l'entretien des espaces verts. « La vitesse maximale autorisée passe par ailleurs à 20km/h, entre les rues de Verdun et Fortuné-Charlot, pendant la durée du chantier », précise Uriell Marquez, conseillère municipale déléguée aux transports et au plan vélo.

Avenue du château, une dizaine de places publiques de stationnement en épis sont en projet, avec des plantations d'arbres. Pendant la durée du chantier, le parking de la place de l'église Saint-Martin sera rouvert temporairement et le stationnement alterné sera gelé avenue du Château, Transversale, des Bois et rue de la Résistance. La rue de La Poste est actuellement accessible uniquement aux piétons et le restera. A terme, elle ne sera plus traversante et sera réservée uniquement aux riverains pour rejoindre leur habitation.





D'anciennes moulures ont été découvertes au plafond, elles seront rénovées et préservées.

Souvenirs, souvenirs...

Dans le cadre du projet de Musée, le service Communication de la Ville collecte en vidéo les souvenirs des habitants qui se sont installés avant 1980 à Montigny. Si vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à vous manifester en adressant un e-mail à communication@ville-montigny95.fr ou par téléphone au 01 39 31 38 20



LE MUSÉE DE MONTIGNY OUVRIRA EN 2025

Les travaux de création du musée sur l'histoire sociale et urbaine de Montigny ont débuté le 26 février dernier au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

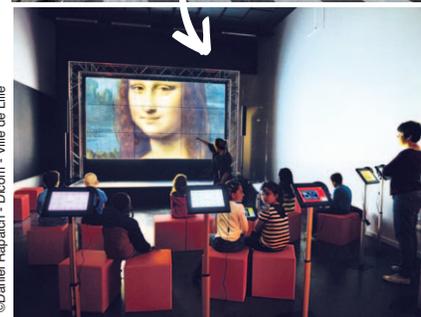
La phase de dépose du mobilier existant et de démolition de certaines cloisons est en cours. « Nous avons eu l'agréable surprise de découvrir d'anciennes moulures cachées derrière de faux plafonds » note Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel. Les plafonds, le sol, les murs et les vitraux seront rénovés, les sanitaires seront refaits et l'escalier de secours mis en conformité. Le musée accueillera des panneaux explicatifs sur l'histoire de la Ville mais aussi, notamment, une maquette interactive et des bornes numériques avec des témoignages d'habitants.

Le foyer Le Grand Cèdre s'agrandit



Perspective du futur foyer d'hébergement avec à l'arrière-plan la rue de Verdun.

Comme l'indique la grue visible depuis les rues alentour, le foyer Le Grand Cèdre est en plein travaux depuis juillet dernier rue de Verdun. Géré par l'association HAARP, l'établissement accueille toute l'année 71 adultes en situation de handicap présentant une déficience mentale, avec ou sans troubles associés « Nos locaux, surtout en ce qui concerne l'hébergement, sont devenus trop vétustes et ne sont plus adaptés aux besoins actuels. Nous avons par exemple des salles de bain collectives ou partagées, des locaux inadaptés... Nous avons un projet de construction, de rénovation et d'extension », résume Françoise Maitre, la directrice des foyers. Au n°14 rue de Verdun, un grand bâtiment de deux niveaux, est en construction en vis-à-vis de l'immense cèdre, emblème de l'établissement. En mai 2025, il abritera le nouveau foyer de vie de 33 chambres. Le bâtiment administratif et l'accueil de jour seront eux aussi rénovés, dans un second temps. En contrebas, avenue du château, le foyer de vie devient Foyer d'hébergement pour des personnes qui exercent une activité en journée dans un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail). Celui-ci va s'agrandir avec la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain adjacent en friche à partir de la fin 2024. Ainsi, en 2026, la capacité d'accueil des foyers passera à 80 personnes. Le foyer en profite également pour créer un vrai parking pour ses salariés et pour agrandir ses accès afin notamment de simplifier les livraisons.



@Daniel Rapaich - Décom - Ville de Lille

MICRO-FOLIE : un nouvel espace de culture à Corot !

La Maison des talents – Espace Corot, qui sert aujourd'hui de galerie d'art, abritera en plus des expositions temporaires une micro-folie en septembre 2024. La micro-folie est un équipement numérique qui propose, en partenariat avec le parc culturel parisien de La Villette, d'accéder aux chefs d'œuvre des plus grands musées nationaux ainsi qu'à de nombreux contenus culturels. « Les élèves des écoles de Montigny pourront y être accueillis et des conférences pour le grand public seront également organisées », rappelle Jean-Claude Benhaim, adjoint chargé de la vie culturelle. Les travaux d'aménagement débuteront le 8 avril prochain en vue d'une livraison au cours de l'été.

La fête interculturelle

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !



Questions à Adélaïde Hamiti

Adjointe au maire en charge des associations et du vivre ensemble.

Que représente la fête interculturelle pour vous ?

C'est une fête à l'image de Montigny : colorée, joyeuse, solidaire, festive ! Cet événement incarne le vivre-ensemble que nous essayons d'entretenir et de cultiver toute l'année sur la commune. Ce qui est important à mes yeux, c'est que la Ville joue un rôle de facilitateur, elle accompagne les habitants mais ce sont eux qui ont conçu le cœur de la fête.

Qui participe à l'évènement ?

Cette fête est ouverte à toutes et tous ! Une vingtaine de pays et de cultures du monde sont représentés. Cette diversité est une richesse. C'est un moment de partage, d'échanges, de découvertes. Il y aura un repas avec de nombreux plats traditionnels. N'hésitez pas à venir déguster byriani, couscous, vermicelle, poulet DG, man'ouché et bien d'autres mets délicieux. Et tout au long de l'après-midi, vous trouverez des animations et de la musique.

Y aura-t-il un thème particulier cette année ?

Pour faire écho à l'actualité des jeux olympiques, ce sera sports et jeux du monde, avec un accent particulier sur les valeurs d'entraide et de partage. Il y aura de nombreuses démonstrations. L'occasion pour chacun de s'initier de manière ludique et conviviale à des sports et jeux des 4 coins du monde. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

● A quand remonte la fête ?

La première édition date d'avril 2002, à l'initiative du collectif citoyenneté et du service municipal de la prévention. Au fil des ans, cette journée a permis aux Ignymontains d'apprendre à mieux se connaître. Et cette année encore, le dimanche 28 avril sera l'occasion pour les habitants de la commune, de tous âges et de tous horizons, de s'enrichir au contact de l'autre, par-delà ses différences.

● Quel est l'esprit de la fête interculturelle ?

Elle est l'occasion de découvrir des cultures du monde entier par le biais d'objets (arts, artisanat), de la gastronomie ou des animations proposées. Odile Cantin, à l'époque adjointe au maire en charge de la vie associative et présidente du collectif citoyenneté soulignait en 2002 que : « pour mieux se comprendre, il faut bien se connaître. C'est comme ça qu'on fait tomber les idées reçues, les clichés ». Plus qu'un simple jour de fête, c'est, à chaque fois, une aventure collective audacieuse et

prometteuse. Un événement qui met en avant les richesses qui existent dans les différentes cultures, les religions, les générations aussi. Qu'ils viennent du Liban, de Turquie, du Maroc, du Pérou, d'Inde, d'Algérie, ou d'ailleurs, les Ignymontains vous feront découvrir avec passion leur pays d'origine.... En tout, une vingtaine de cultures du monde.

● Qui peut participer ?

C'est une fête organisée pour et par les habitants. La fête interculturelle, ils la préparent depuis plusieurs mois déjà. Différentes réunions ont eu lieu depuis janvier dernier lors desquelles les participants ont pu donner leur avis et proposer leurs idées afin que la fête corresponde le plus possible aux attentes des Ignymontains.

La 19^e édition de la fête interculturelle se déroulera dimanche 28 avril à partir de 12h et jusqu'à 18h, Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Entrée libre



Un nouveau repair café ce 5 avril !



Une cinquantaine d'Ignymontains ont été accueillis lors du repair café organisé le 8 mars dernier. Forts de ce succès, la Ville et ses partenaires organisent un nouveau rendez-vous dédié à l'entraide et au réemploi, vendredi 5 avril de 16h à 19h30 à l'Atelier (à gauche du bureau de Poste Picasso, face au square rue Van-Gogh). La Ville ne fait pas à votre place mais elle établit un diagnostic de réparation et, si l'objet est réparable, elle vous accompagne. Au programme de ce nouveau repair café : un atelier couture (apprendre à coudre un bouton, à repriser...), un diagnostic de réparation sur le petit électroménager et les ordinateurs, un atelier jardinage (comment faire ses semis...), une fresque des déchets pour mieux comprendre le devenir des déchets et un atelier de réparation de vélos.

Fête de la capoeira dimanche 5 mai

La Maison des loisirs et de la culture (MLC) et l'association Semente Da Bahia Capoeira organisent un week-end d'animations autour de la capoeira, cet art afro-brésilien qui mêle danse et combat, les 4 et 5 mai prochains espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. La journée du samedi sera réservée aux stages et entraînements des capoeiristes venus de différents pays. Le grand public est convié à assister gratuitement à des démonstrations le dimanche 5 mai de 14h à 19h ainsi qu'au passage des grades. **Plus d'infos auprès de la MLC : www.mlcmontigny.com ou tél. 01 75 40 91 01.**



© Archive Ville – Fête interculturelle 2023



Boxe : les benjamins et benjamins récompensés

Les meilleurs "stylistes" benjamins/benjamins de l'association ignymontaine de boxe ont été récompensés pour leur technique lors des championnats d'Ile-de-France le 24 mars dernier, en présence du maire Jean-Noël Carpentier, de Cécile Rilhac, députée, et d'Alain Szenicer, président de la ligue et vice-président de la fédération de boxe française.



© DR

Volley-ball : l'équipe première féminine toujours en quête du maintien en N3

Les joueuses ignymontaines de l'équipe 1, en Nationale 3, se sont inclinées en quatre sets à domicile contre Cysoing (3^e) le 17 mars dernier. Actuellement 9^e de leur poule, les joueuses ont pour objectif de conserver cette place synonyme de maintien en fin de saison. Prochain match à domicile, dimanche 14 avril à 16h au COSEC contre Evreux. Les supporters sont les bienvenus !



Identités Remarquables porte un projet humanitaire au Sénégal

Une dizaine de lycéens, sélectionnés par l'association Identités Remarquables, œuvrent actuellement à la réalisation du projet « Humanit'AIR ». Leur objectif : collecter 36 000 euros pour financer l'extension d'une école dans la région de Yenne au Sénégal, réaliser un forage pour l'accès à l'eau potable, construire une loge pour le gardien de l'école et, notamment, fournir des kits scolaires et du matériel sanitaire. Au-delà de sa finalité, ce projet permet aux lycéens d'apprendre la gestion et l'organisation, de développer leur éloquence et leur confiance mais aussi de découvrir une nouvelle culture.

Plus d'infos sur le projet en flashant ce QR Code.



Escrime : le challenge de la Ville réunit 70 sportifs franciliens

La 26^e édition du challenge de la Ville de Montigny, organisé par la Riposte Ignymontaine a remporté un franc succès le 17 mars dernier espace Léonard-de-Vinci. Plus de 70 enfants venant de 13 clubs de toute la région parisienne étaient présents. Cécile Rilhac, députée et Cyril Joly, conseiller municipal délégué au sport, ont félicité les jeunes escrimeurs récompensés.

VENREDI 5

REPAIR CAFÉ

Repair café de 16h à 19h30, à l'Atelier (à gauche du bureau de Poste Picasso). La Ville vous accompagne pour réparer vos appareils défectueux.

MANU PAYET À PICASSO !

Emmanuel 2, avec et de Manu Payet, à 20h30 au Centre culturel Picasso. Spectacle complet.

SAMEDI 6

SALON BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

L'association La Valise Solidaire organise un salon beauté & bien-être de 14h à 20h salle René Char, rue Auguste-Renoir.

JUSQU'AU 7 AVRIL

EXPOSITION D'OLIVIER SOULERIN

L'exposition d'Olivier Soulerin est encore visible samedi 6 et dimanche 7 avril de 15h à 18h, à l'Espace Corot, 8 Grande rue.

JEUDI 25

JOB DATING HANDICAP

Rencontre Recrutement Handicap coorganisée par Cap emploi 95 et France Travail, espace Léonard-de-Vinci, de 14h à 17h.

SAMEDI 27

CAFÉ DES PARENTS SANTÉ ET CANNABIS

Comment lutter contre l'addiction au cannabis. Café débat organisé par la Ville, à 10h Espace Nelson-Mandela. Entrée libre.

DIMANCHE 28

FÊTE INTERCULTURELLE

De 12h à 18h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Entrée libre et gratuite. Lire p.10

CINÉ-RELAX

Diffusion du film d'animation Léo, la fabuleuse histoire de Léonard-de-Vinci (1h37) de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon, à 14h30 au Centre culturel Picasso. Tarif : 4,40€.

ÇA BOUGE



La peinture expliquée aux enfants

Ce mercredi 6 mars à l'Espace Corot – Maison des talents, une petite dizaine d'enfants ont participé au club des petits historiens de l'art, des visites-ateliers gratuites proposées par la Ville aux 6 - 12 ans, en lien avec l'exposition temporaire en place. Ils observent un à un les tableaux de l'artiste Diane Breton, présente pour l'occasion. « Ils sont en autonomie au départ, je leur demande d'observer et de s'imprégner des œuvres », explique Juliette Pochon, chargée des expositions artistiques au sein de la direction de la culture. S'en suit un échange avec des questions-réponses : « Qu'est-ce qui a retenu votre attention ? » Réponses spontanées des

enfants : « les paysages ! », « les couleurs ! », « des émotions ! ». Juliette leur explique ensuite la notion de paysage, complétée par Diane Breton sur sa démarche personnelle. Puis « comme il n'y a rien de mieux que la pratique pour comprendre », insiste Juliette, les petits historiens de l'art sont invités à créer leur propre paysage. Chacun bénéficie des conseils de Diane Breton et repart avec l'envie de recommencer. Juliette rassure les moins aguerris : « en art, on expérimente, on ne se trompe jamais ! »

Prochaine réunion du club des petits historiens de l'art, mercredi 3 avril de 15h à 17h, autour des formes géométriques dans l'art. Inscription sur montigny95.fr (rubrique Agenda, nombre de places limité).

A l'école du théâtre



Chaque jeudi, 13 filles et garçons de 8 à 11 ans se retrouvent dans une ambiance décontractée à l'école municipale de musique, de théâtre et de danse, rue Van-Gogh. Le cours d'Olivier David, l'un des deux professeurs de théâtre de l'école et directeur artistique de la compagnie Fond de Scène, débute par la ronde des prénoms : chacun énonce son prénom à son voisin de ronde avec une émotion. Une manière de travailler la mémorisation et de briser la glace. Après quelques minutes, chacun se met dans la peau de son personnage du jour. Les élèves travaillent Tête de Linotte, un texte poétique sur le fonctionnement de la mémoire de Laurent Contamin. Les enfants jouent tour à tour une scène.

Olivier David leur donne des conseils : « N'hésitez pas à parler plus fort et à vous mettre dans la peau des personnages ! » Les enfants hésitent, se trompent parfois, recommencent toujours et sont fiers de participer à cette aventure collective. « J'ai un petit problème de lecture, ça m'aide beaucoup et je me suis fait de nouveaux amis », témoigne Muhamed-Ridâ, en CM2. « J'aime jouer la comédie, j'adore venir ici et me dépenser », ajoute Léa en CE2. « Ça m'aide à parler devant les autres, ça me déstresse », confie Anaëlle en CM1. La séance se termine par l'exercice des « sardines », incarnées par les élèves. Le décor varie selon les consignes du professeur : « Imaginez vous allongées dans un bocal... une fourchette plonge vers vous et là, horreur, la fourchette vous soulève... » Le cours se termine en éclats de rire. « J'essaie de leur apprendre le sens du collectif, la confiance en soi bien sûr et aussi la concentration », résume Olivier David qui poursuit avec un cours adulte.

Si vous aussi, vous souhaitez vous initier au théâtre, il reste encore quelques places. Infos et inscriptions auprès de l'école municipale de danse au 01.30.26.30.33 ou directement sur le portail Familles de la Ville.



COUPS DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

« Malgré tout » Auteur : Jordi LAFEBRE - Editeur : Dargaud

La principale originalité du livre : l'histoire d'un amour à rebours. On commence par l'idylle en fin de vie pour ensuite remonter le temps jusqu'à aller au tout début de la rencontre des deux personnages principaux. La virtuosité du récit est d'arriver à ne pas nous perdre en route car il nous manque forcément des éléments de base quand on démarre par la fin ! Mais l'auteur nous amène finement à tisser les liens manquants soit grâce à des conversations, soit grâce à des souvenirs remémorés... Un vrai tour de passe-passe scénaristique ! Au niveau des illustrations, l'auteur par son trait semi réaliste signe de très belles planches. A l'image de cette magnifique couverture. Les visages des personnages rajeunissent naturellement chapitres après chapitres. L'ambiance légère, avec une émotion toujours présente en filigrane est parfaitement rendue, renforcée encore par la mise en couleur particulièrement en phase avec l'histoire de Zéno et d'Ana. Une Bande dessinée qui fait du bien, et qui vaut tous les antidépresseurs. Une fable réussie sur le temps qui passe mais des sentiments qui restent ; malgré tout.



HISTOIRE

Il était une fois...

LA CONSTRUCTION DE L'A15

Le projet de création de l'autoroute remonte à 1965 et sa construction est lancée en 1969. L'A15, autoroute parisienne, relie Gennevilliers à Cergy-Pontoise. Longue de 24 km, elle est gérée par la Direction Interdépartementale des Routes Ile-de-France (DIRIF).

L'A15 réalisée entre 1969 et 1977

La section Sannois-Franconville est la première à avoir été achevée en 1974 après le doublement du boulevard Victor-Bordier - RN 14 (déviation de Sannois - Franconville) ; la section Argenteuil RN 311 - Sannois RN 309 est réalisée en 1975 et 1976, suivie par la construction du viaduc de Gennevilliers (à l'époque en 2 x 2 voies) et la section Franconville - Patte d'Oie d'Herblay. En 1977, la portion Patte d'Oie d'Herblay - secteur de Pontoise est mise en service.

L'autoroute arrive à Montigny

En 1974 débutent les travaux de l'A15 dans la ville. La rue du Général-de-Gaulle est interdite à la circulation le temps de la réalisation de l'ouvrage. « *En contrebas de la rue de Conflans, l'autoroute est encaissée, ils ont creusé et ils ont mis toute la terre juste à côté de ma maison* », se souvient Jean Bouteiller, habitant de la rue de Conflans depuis plus de 50 ans. « *J'avais 12 ans au moment de la construction de l'autoroute* », témoigne Evelyne Keraudren, habitante de la rue du Haut des Taignies, à l'époque de la rue de Conflans, « *je me souviens qu'avant l'autoroute, au niveau de la rue Jacques Verniol, nous allions cueillir des cerises. Puis il y a eu ce chantier spectaculaire, avec de nombreux engins qui creusaient. Nous allions jouer sur le chantier le soir !* »

190 000 véhicules par jour sur l'A15

Victime de son succès, cette autoroute est aujourd'hui empruntée par 190 000 véhicules par jour dans les deux sens et se retrouve souvent saturée aux heures de pointe, en particulier entre Argenteuil et Gennevilliers. Le doublement du viaduc sur la Seine et de l'A15 dans la traversée de Cergy est mis à l'étude en 1988 et mis en chantier en 1991. Depuis le début de sa construction en 1969, l'autoroute a subi plusieurs rénovation et notamment le doublement à 2x4 voies de l'autoroute pour désengorger la circulation en 1992 et la réparation du mur de soutènement à l'été 2018 au niveau du viaduc de Gennevilliers.

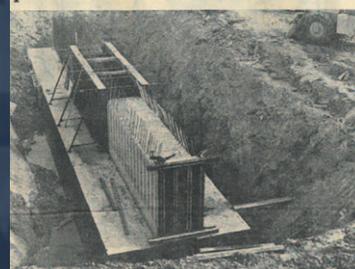
Une nouvelle sortie sur l'A15

Fin 2024, les travaux du nouvel accès à l'A15 vont démarrer rue Marceau-Colin. La mise en service de cette nouvelle bretelle avec un accès direct sur la zone d'activités des Copistes sont prévus pour 2026.



Après la démolition de l'ancienne passerelle, la passerelle Aimé-Césaire, dite passerelle « bleue », qui permet de rejoindre la rue Pierre-Carlier depuis la rue de Conflans, a été inaugurée le 8 mai 1999 en présence de Robert Hue, alors maire et député et de Jean-Claude Gayssot, Ministre de l'équipement, des transports et du logement.

La rue du Général-de-Gaulle interdite à la circulation à Montigny-lès-Cormeilles pour cause de travaux sur la "A-15"



Article du journal Le Parisien en avril 1974 au moment de la construction de l'A15.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de Simone Eiffes. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

0% d'augmentation des taux d'impôts locaux : une promesse encore tenue

Cette année encore, les élus de la majorité ont réaffirmé leur volonté ne pas augmenter les taux communaux des impôts lors du vote du budget le 4 avril. Cela témoigne d'une gestion saine et rigoureuse.

Nous souhaitons continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des Ignymontains. Nous voulons continuer à créer des espaces verts, à améliorer les équipements publics (crèches, cabinet médical, voirie...) à l'image de la nouvelle école du centre-ville qui commencera l'an prochain.

Bien évidemment pour mener à bien ces investissements, et comme toutes les villes font, nous empruntons. Ces emprunts sont à long terme et s'éteignent au fur et à mesure du temps. À Montigny notre dette est saine puisqu'elle est à taux fixe. Notre prochain emprunt sera contracté auprès de la Banque des territoires (structure de l'Etat) qui nous offre des conditions très intéressantes (faible taux, près à très long terme avec remboursement retardé). L'Etat a donc jugé notre situation financière suffisamment positive pour nous accompagner dans nos projets.

Aussi nous avons été étonnés de la réaction de l'opposition Les Républicains (LR) de Madame Melo. À l'écouter lors du dernier conseil municipal, il ne faudrait plus rien faire à Montigny au prétexte que la situation économique nationale est difficile. Donc Madame Melo : on ne rénove plus de cabinet médical, on ne répare plus les voiries, on n'ouvre pas le musée et de nouveaux espaces verts... Décidément, l'opposition municipale est incorrigible. Modeste Marques, Manuela Melo, même combat. C'est une opposition systématique, toujours contre, sans jamais faire de propositions.

Pour notre part, nous avançons pour améliorer le quotidien des habitants. Nous le faisons à un rythme raisonnable en maîtrisant le budget municipal, sans augmenter les impôts locaux.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Priorité à la prudence financière

La dette totale de notre commune est importante, s'élevant à près de 24 millions d'euros en 2023. Face à cette situation, nous avons pris la décision de nous abstenir sur deux nouveaux financements de 13.9 millions d'euros approuvés par la majorité municipale, portant ainsi notre dette à environ 38 millions d'euros. Cela correspond à une dette par habitant de 1 672 €, comparée à 961 € en 2020, et dépasse la moyenne de 995 € par habitant pour des collectivités similaires en 2022.

En 2022, notre capacité de désendettement était déjà critique, estimée à 12 ans. Ce ratio nous permet de mesurer le nombre d'année qu'il faudrait à une ville pour rembourser l'intégralité de sa dette en utilisant son épargne. Avec ces nouveaux emprunts, il est évident que nous dépasserons ce seuil. Cela soulève des inquiétudes quant à notre capacité future à rembourser nos dettes et à financer de nouveaux projets. Des ajustements seront nécessaires, ce qui pourrait impliquer une augmentation des recettes, par le biais d'une augmentation des impôts par exemple, ou la poursuite de la densification de notre territoire. Il est important de noter que ces nouveaux projets sont financés sur une période de 40 ans, tandis que la moyenne pour les collectivités est de 15 ans. Les décisions de la municipalité en matière de crédit ont un impact sur l'ensemble des habitants, qui devront collectivement assumer cette dette. Nous sommes profondément préoccupés par notre capacité à rembourser cette dette à long terme et à financer de nouveaux équipements publics indispensables tels que des parkings, des crèches, des équipements sportifs et culturels.

Nous soutenons bien sûr la création d'équipements publics, mais il est essentiel que les décisions de la municipalité soient prudentes et cohérentes, en tenant compte de nos capacités financières.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Manuela Melo**

Etat Civil

Naissances

BENOMAR Inayah
 BONNEY Shanelle
 COULIBALY Dramane
 HAMMAMI Émilia
 MAGDELEINE Jilian
 MALUNGA Noé
 MAMPASSI KOUNGA Prince
 SANNARD Chloé
 TARIQ Abeeha

Mariage

LAICHE Nabil et
 MEZIANI Kahina
 AOUMATI Rayane et
 RAJA MOHAMMAD Samar
 TAÏBI Amine et
 BOUKHRIS Meïssane

Décès

BENOUN Lounes
 BENTOUR Brahim
 BOUTTEFROY Stéphanie
 CAUCHON Raymonde
 veuve MICLOT
 FRUIT Lise épouse BRUNET
 GROUSSIÉ Monique
 veuve MANGIN
 HAMDAROU Mohammed
 JANICKI François
 MOLTER Monique épouse
 DUCROQ
 PERROT Jean
 PHILIPPE Luc
 RIBIÈRE Dominique
 veuve DE ROALDES
 SHELLY Sundaravathanam
 TORAILLE Laurent
 TRASSARD Michel



POLICE RENDEZ-VOUS

La police nationale vient de mettre en place de dispositif « Police rendez-vous » le 25 mars dernier. Il vise à permettre aux victimes d'infractions de prendre rendez-vous en ligne avant de venir déposer plainte. Les victimes venant sur rendez-vous n'ont alors plus de délai d'attente, ce qui permet également de mieux gérer les accueils des services de police et de diminuer le temps d'attente des personnes venant sans rendez-vous.

FAUSSES PUBLICITÉS

Plusieurs habitants de la commune ont reçu dans leur boîte aux lettres un imprimé comportant diverses coordonnées téléphoniques d'entreprises de services, avec en en-tête le nom de la Commune. Il ne s'agit en aucun cas d'une communication de la mairie mais d'un document publicitaire. Plusieurs personnes âgées ont déclaré aux services de la police municipale des abus de faiblesse et des interventions facturées sans devis préalable. Soyez vigilants, n'acceptez aucun service sans délai de réflexion. **En cas de doute, contactez la police municipale au 01 30 26 30 82 (du lundi au samedi 8h-12h et 13h-18h).**

DON DU SANG

77 volontaires, dont 13 nouveaux donneurs, ont participé à la dernière collecte de sang organisée par l'Etablissement français du sang le 29 février dernier salle René Char. La prochaine collecte aura lieu jeudi 16 mai de 14h30 à 19h. Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques, urbanisme et habitat : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).



SIDACTION

« Depuis 30 ans, face au VIH, on n'a pas arrêté de pleurer, de chercher, de trembler, de demander, de gagner, de s'aimer... Aujourd'hui, nous n'avons pas le droit d'arrêter. Continuons le combat. » L'association Sidaction, de lutte contre le VIH/Sida, a lancé sa nouvelle campagne d'appels aux dons fin mars. Il est encore possible de faire un don sur sidaction.org

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet des Yvelines organise une participation du public par voie électronique, du 4 avril au 4 mai 2024 inclus, relative au projet de modernisation de l'unité de production biogaz et de refonte de l'atelier d'homogénéisation de la station d'épuration Seine Aval du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) à Achères. **Plus d'infos** : <https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

19^e
édition
Entrée
libre

Fête INTERCULTURELLE

GASTRONOMIE, DANSES, ANIMATIONS...
Une fête par et pour les habitants !



THÈME:
SPORTS ET JEUX
DU MONDE

Dimanche
28 avril 2024
12h > 18h

Espace Léonard-de-Vinci
Rue Auguste-Renoir



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

www.montigny95.fr